

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AFR 52/018/2008 (Public)

ÉFAI

30 octobre 2008

Somalie (Somaliland/Puntland). Amnesty International condamne les attentats à la bombe de Hargeisa et Bossasso

Amnesty International condamne la série d'attentats à la bombe perpétrés par des kamikazes dans la matinée du mercredi 29 octobre à Hargeisa, dans le Somaliland et Bossasso, dans le Puntland.

Selon des témoins, plus de vingt personnes auraient été tuées et plus de trente autres blessées à Hargeisa lorsque trois voitures ont foncé simultanément dans des complexes abritant la résidence privée du président Dahir Riyale Kahin, les bureaux du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le consulat éthiopien. C'est dans ce dernier que se situent les dommages les plus importants et le plus grand nombre de victimes.

Le gouvernement du Puntland n'a pas communiqué le nombre de personnes tuées ou blessées dans les deux attentats qui ont visé des bâtiments du gouvernement à Bossasso et qui se seraient produits à peu près au même moment que les attentats d'Hargeisa. Il semble toutefois qu'il y ait eu plusieurs morts ainsi que des blessés.

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies a confirmé que deux membres de son personnel local étaient décédés dans l'attentat et que six autres avaient été blessés, dont deux sérieusement. Au bureau du PNUD à Hargeisa, un membre du personnel a décrit le choc et la peur qu'il avait ressentie après avoir été témoin de l'explosion qui aurait tué un responsable local de la sécurité et un chauffeur. L'un des véhicules utilisés dans l'attentat de mercredi matin a forcé la barrière de sécurité devant les bureaux du PNUD après que les gardes eurent refusé de lui ouvrir le passage.

Si les enlèvements et autres formes de violence armée contre des civils ont augmenté en 2008 dans la région semi-autonome du Puntland, dans le nord-est de la Somalie, en même temps que les actes de piraterie le long de la côte, des attaques de ce type ont été rares dans le Somaliland autoproclamé indépendant.

Les attentats du 29 octobre n'ont pas été revendiqués. Ils ressemblent aux attentats régulièrement perpétrés contre les autorités somaliennes, éthiopiennes et internationales ou contre des civils dans la région sud du centre de la Somalie depuis que le gouvernement fédéral de transition de Somalie, appuyé par les forces éthiopiennes, a pris le pouvoir en décembre 2006.

Amnesty International condamne toute attaque délibérée menée sans discrimination contre des civils, en violation du droit international. Amnesty International demande l'ouverture, dans les meilleurs délais, d'enquêtes approfondies sur les attentats de mercredi et appelle le Somaliland, le Puntland et les autorités du gouvernement fédéral de transition à veiller à ce que les responsables présumés de ces attentats aient à rendre compte de leurs actes lors d'un procès conforme aux normes internationales de justice, excluant le recours à la peine de mort.